

À l'école Les Jonquilles de Pont-Audemer, les parents sont exaspérés

Depuis décembre, des élèves sont régulièrement privés d'école

En l'absence d'un enseignant en arrêt, les établissements scolaires ont souvent du mal à « récupérer » un remplaçant. C'est le cas à l'école maternelle Les Jonquilles de Pont-Audemer où la scolarité d'une classe de grande section est perturbée depuis décembre.

« **Nos enfants ont besoin d'aller à l'école. Je fais des devoirs à la maison, mais ce n'est pas mon métier.** » À l'école Les Jonquilles de Pont-Audemer, dans le quartier de Saint-Germain-Village, la colère monte chez les parents d'élèves de la classe de grande section. La semaine passée, nous sommes allés à leur rencontre.

Des parents prêts à faire classe

Depuis le 6 décembre 2021, les élèves de cette classe ne peuvent plus se rendre tous les jours à l'école. En arrêt maladie pour une durée indéterminée, la professeure des écoles n'est que ponctuellement remplacée : « **Avant les vacances de Noël, nos enfants ont eu un remplaçant les jeudi 9, vendredi 10, jeudi 16 et vendredi 17 décembre** », énumère Charlotte. Le 3 janvier, un autre remplaçant a été nommé jusqu'au 14 janvier : « **Mais à partir du 14, on a reçu un mail de la directrice de l'école pour nous informer que le remplaçant n'était plus affecté à notre établissement. Le 17 janvier, lors d'une réunion avec l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Pont-Audemer, il nous a dit que ce remplaçant avait dû être déplacé à l'école Paul Herpin dont l'une des classes n'avait plus d'instituteur depuis quinze jours** », s'étonne Laëtitia. Finalement, une solution « bricolée » et temporaire a été mise en place jusqu'aux vacances scolaires. Une nouvelle remplaçante intervient dans la classe de grande section, mais uniquement les jeudi et vendredi, « **Et encore, c'est parce que nous avons insisté** », pestent les parents d'élèves.

Pour pallier l'absence de la professeure d'école en arrêt maladie, les parents estiment qu'une autre solution est possible afin de permettre aux enfants d'être scolarisés toute la semaine. « **La directrice et enseignante en petite section s'est proposée de prendre en charge la classe de grande section pour les apprentissages scolaires, et d'organi-**

ser avec les ATSEM et l'autre enseignante présente la prise en charge scolaire des élèves de petite section qui font notamment la sieste l'après-midi, en veillant à respecter la règle du non brassage des élèves », explique Laëtitia. Une organisation qui, selon les parents d'élèves, a été refusée par l'inspecteur de l'Éducation Nationale. « **Il nous a répondu qu'une institutrice de petite section ne pouvait pas enseigner dans une classe de grande section**, déplore Alice, une autre parent d'élève. **Ce serait pourtant la meilleure solution.** »

Autre proposition refusée. Les parents ont demandé que la classe de grande section soit divisée en deux pour que les élèves intègrent les classes de petite et moyenne section jusqu'au retour de leur enseignante absente. « **Ces classes n'ont pas de grands effectifs, 19 élèves en petite section et 23 élèves en moyenne section. Et actuellement, ces effectifs sont encore plus faibles du fait des cas Covid. Ce découpage permettrait la traçabilité exigée dans le cadre du protocole Covid** », explique Laëtitia.

Enfin, certains parents se disent même prêts à assurer eux-mêmes la prise en charge à tour de rôle des élèves. « **L'inspecteur nous a répondu qu'on ne mettait pas n'importe qui devant des enfants** », s'agace Charlotte, avant d'ajouter : « **Nous ne comprenons pas le refus opposé aux différentes organisations proposées par l'équipe enseignante de l'école et les parents d'élèves.** »

Si cette situation perturbe la scolarité des enfants à quelques mois d'intégrer le CP, laissant craindre un risque de décrochage scolaire, les parents doivent eux aussi s'adapter. Difficile de trouver un mode de garde deux jours par semaine quand son enfant est censé être à l'école. « **Certains parents se retrouvent en grande difficulté professionnelle et ne peuvent s'organiser pour une scolarisation au coup par coup** », dénoncent les parents d'élèves. « **Nous comprenons les tensions liées à la situation sanitaire. Cependant, nous ne pouvons laisser nos enfants sans continuité pédagogique en vue du passage au CP. Depuis leur entrée à l'école, en 2019-2020, nos enfants souffrent des conséquences de cette crise, avec de nombreuses semaines sans école.** »

Lundi matin, nous avons pu joindre Fabrice Vivien, l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Pont-Audemer : « **L'école a des remplaçants en fonction des disponibilités que j'ai sur ma circonscription. La directrice a également mis du travail à distance pour les familles. Cette situation ne dépend pas de moi, mais de la crise sanitaire qui déséquilibre les moyens de remplacement.** »

Stéphane Fouilleul



À l'école Les Jonquilles de Pont-Audemer, les élèves de grande section ne sont plus scolarisés les lundi et mardi. Une situation jugée inacceptable pour les parents d'élèves.